## Bulletin d'abonnement ou de réabonnement

## à renvoyer à :

MISSION DE FRANCE / LETTRE AUX COMMUNAUTÉS - BP 101 - 94171 LE PERREUX-SUR-MARNE CEDEX

Nom	
Adresse	
Code postalVille  E-mail  Téléphone	
• Lettre aux Communautés ordinaire : 40 € de soutien : 45 €	is un don de :
Joindre au bulletin, votre chèque, libellé à l'ordre de «MDF - Lettre aux Communautés».  Les chèques de don doivent être séparés de ceux correspondant au réabonnement. Faire deux chèque séparés.  Ci-joint un chèque de : €	

## Legs: Le don de la vie... en héritage

La Mission de France est habilitée à recevoir des dons, donations, legs et assurances vie. Pour que continue la présence d'Église qu'assure la Communauté Mission de France dans le monde d'aujourd'hui, vous pouvez léguer tout ou partie de vos biens, étant respectés les droits des héritiers réservataires.

Association diocésaine, la Mission de France est exonérée de tous droits de mutation, que ce soit au titre d'une succession ou d'une donation.

N'hésitez pas à contacter l'économe de la Communauté Mission de France : Père Daniel Chouin au 01 43 24 79 58